

Les TIC pour l'égalité de genre en Afrique

ICTs for Gender equality in Africa



Rapport final du forum virtuel e-gen-af : **«Les TIC pour l'égalité de genre : la parenté conjointe en Afrique»**, ouvert en partenariat stratégique avec UNIFEM Bureau de Dakar et le soutien de Oxfam America, dans le cadre du projet «Les Technologies de l'Information et de la Communication à l'appui du programme des femmes pour l'égalité de genre» mené par ENDA Tiers Monde (Dakar) avec le soutien de l'Initiative Acacia du Centre de Recherches pour le Développement International (Ottawa). Il s'est déroulé du 28 janvier au 23 avril 2002.
Version en français page 2

Final report : <e-gen-af> electronic forum on **“ICTs for gender equality: joint parenting in Africa”**, launched in strategic partnership with UNFEM Dakar, and with the support of Oxfam America, as a component of the project **“Information and Communication Technologies in support of the women's programme for gender equality”**, implemented by ENDA Third World (Dakar), with the support of International Development Research Centre (Acacia Initiative, Ottawa). Opened on the 28th of January, it closed on 23rd of April, 2002.
Version in English page 7.

«Forum virtuel 'Les TIC pour l'égalité de genre' : une première encourageante et riche d'enseignements

(enda, Dakar, 23 avril 2002) - Le premier forum virtuel de discussion sur les femmes et Internet en Afrique francophone vient de s'achever. Riche d'enseignements, cette expérience laisse aussi bien augurer de l'implication des femmes africaines dans la gestion de la mondialisation.

Le forum virtuel e-gen-af : «Les TIC pour l'égalité de genre : la parenté conjointe en Afrique», a été ouvert en partenariat stratégique avec UNIFEM Bureau de Dakar et le soutien de Oxfam America, dans le cadre du projet «Les Technologies de l'Information et de la Communication à l'appui du programme des femmes pour l'égalité de genre» mené par ENDA Tiers Monde (Dakar) avec le soutien de l'Initiative Acacia du Centre de Recherches pour le Développement International (Ottawa). Il s'est déroulé du 28 janvier au 23 avril 2002.

Il avait pour but de mettre en valeur l'importance et l'actualité de l'application locale des instruments internationaux de promotion de l'égalité de genre, notamment en termes de droits de la parenté ; d'échanger des informations sur la célébration de la Journée Internationale de la Femme dans les pays d'Afrique francophone ; et de partager expériences et stratégies d'utilisation des technologies basées sur Internet pour promouvoir l'égalité de genre en Afrique francophone. Les archives des débats sont disponibles à :

<http://www.famafrique.org/parenteconjointe/forum/forum.html>

De soixante, au démarrage de la liste, le nombre des membres inscrits est passé à 150, au moment de sa clôture, selon la répartition géographique suivante : Sénégal (32), non identifié (23), Mali (16), Burkina-Faso (12), Bénin (9), Cameroun (9), Niger (6), Guinée (5), Maroc (5), Togo (5), RD Congo (5), Canada (5), Côte d'Ivoire (3), Mauritanie (3), France (3), Gabon (2), Belgique (2), Tchad (1), Rwanda (1), Algérie (1), Kenya (1), Inde (1), Allemagne (1), Italie (1), Pays-Bas (1), Royaume Uni (1), Suisse (1). Une dizaine de ces membres étaient des hommes (6%).

Au total, 46 membres (30%) dont 6 hommes, se sont exprimés, depuis 19 pays : Algérie (1), Belgique (2), Bénin (4), Burkina Faso (3), Came-

roun (3), Canada (1), France (3), Guinée (1), Inde (1), Italie (1), Maroc (1), Mauritanie (1), Niger (3), RD Congo (5), Rwanda (2), Sénégal (11), en échangeant au total 115 messages, soit une moyenne de 10 messages par semaine.

Les participant(e)s ont signalé attendre de ce forum un échange d'informations et d'expériences sur les stratégies engagées dans la sous-région et le renforcement des capacités en approche genre des acteurs de développement.

Dans leurs messages introductifs, la coordinatrice du projet Parente conjointe (ENDA) et la Directrice régionale de UNIFEM (Dakar) ont rappelé que les états-membres des Nations Unies se sont engagés à mettre leurs législations nationales en harmonie avec les dispositions de la Convention sur l'Élimination de toutes les Formes de Discrimination envers les Femmes (CEDEF/CEDAW) d'ici 2005, dans un contexte où les technologies actuelles de communication sont favorables à l'action des femmes. En Afrique, et en contradiction flagrante avec les dispositions des Constitutions africaines qui consacrent l'égalité des citoyens, les femmes sont pour la plupart légalement dépossédées de la capacité d'exercice du droit parental, alors que les indicateurs démontrent le rôle fondamental des femmes dans la survie et le maintien de la famille en tant que cellule sociale de base.

La question de l'application nationale des instruments internationaux de promotion de l'égalité de genre a été présentée à partir du contexte béninois, et discuté dans des contributions venues notamment de Mauritanie, du Cameroun, de Guinée, du Sénégal et de l'Algérie. Il ressort des discussions que les droits des personnes (dont les femmes) sont régis par des textes parfois assez anciens et qui se fondent sur des sources multiples : religions, droits coutumiers codifiés ou non, codes napoléonien ou inspirés des ex-puissances coloniales - partiellement amendés. Paradoxalement, la quasi-totalité des textes fondateurs des entités nationales (Constitutions), plus récents, proclament l'égalité juridique des personnes, quelque soit leur sexe. Nombre de pays (comme le Bénin, la Guinée) ont tenté, sans y aboutir encore, de reformuler leur législation nationale en matière de droits des personnes et des familles, et cela malgré l'appui apporté aux pouvoirs publics par les organisations de femmes. Le Sénégal aussi, dont le Code de la Famille est plus récent (30 ans), témoigne des difficultés de l'adaptation des pays à l'évolution contemporaine des sociétés nationales et internationale.

La question de l'égalité des droits des parents ne peut pas faire l'économie d'une réflexion globale sur le statut de la femme au sein de la famille et de la société, incontournable dans le processus actuel de développement. Diverses composantes de la société doivent être informées et sensibilisées : les femmes, les hommes, les responsables traditionnels, les décideurs. Cela ne relève pourtant pas de l'impossible, même dans les pays très soucieux de conserver leur identité culturelle, s'il existe une forte coopération entre les pouvoirs publics et les organisations de la société civile, notamment celles des femmes. Certain(e)s souhaiteraient parvenir à une re-découverte – notamment par les yeux des femmes - des fondements traditionnels et religieux des sociétés. Cette stratégie paraît limitée voire impossible à d'autres, qui préfèrent miser sur la laïcisation et la démocratisation des entités nationales.

Les obstacles à ce processus de changement sont nombreux, tenant à la fois au sous-développement (pauvreté, analphabétisme, non application des textes, faiblesse des moyens des pouvoirs publics, disparités spatiales) et à la situation générale de marginalisation qui pénalise les femmes en termes de participation à la vie publique et politique, d'insensibilité des pouvoirs publics à l'inégalité des relations de genre, de difficulté à l'instauration d'un dialogue paritaire entre les hommes et les femmes.

La célébration de la journée internationale de la femme en Afrique francophone, portait d'ailleurs cette année sur le thème «genre et pauvreté», présenté dans le forum depuis le contexte du Burkina Faso. La pauvreté doit être perçue comme une absence d'avoir, de savoir et de pouvoir, ainsi que sous l'angle des «inégalités structurelles» telles que l'accès à l'emploi, à la santé, à l'éducation, à la formation, à l'information, aux technologies appropriées, aux sphères de décision, etc. Comment peut-on prétendre à l'exercice collégial de l'autorité en situation d'inégalité ?

Les questions d'information et de communication constituent alors des enjeux centraux, ainsi que l'appropriation et l'utilisation des nouvelles technologies dans ce domaine, dont le pouvoir mobilisateur se constate actuellement en Afrique francophone, y compris autour du présent forum. Les moyens d'expression les plus populaires (radios communautaires), les plus rapides et les moins onéreux (les technologies de l'information et de la communication, TIC) représentent pour les femmes (dans le monde rural surtout), et pour les questions à portée universelle (droits de la citoyenneté, négociation des textes fondateurs ou intégra-

teurs à portée régionale ou mondiale, par exemple) des champs prioritaires à investir.

La double articulation de l'action pour la promotion de l'égalité de genre et de la e-gouvernance (la bonne gouvernance par le biais de l'utilisation des TIC) prend alors un caractère d'évidence, dans un contexte de démocratisation et de mondialisation. Ce thème, introduit à partir du cas du Sénégal, a été discuté depuis d'autres perspectives sous-régionales. La bonne gouvernance implique d'instaurer de part et d'autre la volonté d'un dialogue permanent entre gouvernants et gouvernés, pour communiquer, informer, faciliter des procédures. Le droit des personnes à l'information et à la communication pour la défense de leurs intérêts, le droit à la santé, à l'éducation et à la jouissance de la vie font partie des droits fondamentaux des personnes. Les TIC et Internet sont des moyens privilégiés d'exercice de la bonne gouvernance et de la démocratie.

Les femmes, qui sont les plus frappées par la pauvreté et l'exclusion, doivent pouvoir exprimer directement leurs préoccupations par le biais des TIC. Certaines associations de femmes en Afrique francophone ont déjà compris, malgré les multiples difficultés pratiques rencontrées, l'intérêt qu'il y a à utiliser l'ordinateur pour vulgariser le droit auprès des femmes, agir pour la promotion des statuts, dénoncer des discriminations, agir rapidement et trouver des solutions par l'échange d'expériences et de savoirs, la solidarité et les stratégies collectives.

La bonne gouvernance ne peut se faire sans la participation équitable des hommes et des femmes aux processus décisionnels, la transparence dans les décisions prises, l'obligation de rendre des comptes à laquelle sont tenus les dirigeant(e)s. Les actions doivent se mener dans les domaines de l'éducation, de la formation politique et en plaidoyer, la facilitation de la communication, l'information juridique et la mise en visibilité des rapports de genre.

L'ouverture d'un centre virtuel (site web) d'information et de documentation sur les droits des femmes dans les pays d'Afrique, en concertation entre les organisations de la société civile et les instances dirigeantes serait une possibilité d'action, dont les effets seront démultipliés en l'articulant sur l'utilisation des langues nationales, la décentralisation de l'information par la concertation notamment avec les médias et radios communautaires, et la constitution de répertoires et réseaux virtuels axés sur la solidarité et la formation.

Les actions à engager en termes d'utilisation des techniques de communication virtuelle pour la promotion de l'égalité de genre et de la bonne gouvernance ne sauraient toutefois dispenser d'actions de terrain, telles que l'allongement de la période de formation des petites filles, permettant de retarder leur entrée dans le cycle de vie des femmes, et le rééquilibrage de la redistribution des rôles et des tâches allouées aux genres dans la vie publique et domestique.

Au total, si les thèmes discutés dans ce forum ne sont pas précisément nouveaux, c'est la première fois qu'ils ont été abordés dans ce contexte et avec ces moyens techniques, et les participants n'ont pas manqué de relever l'espoir et les perspectives que cela suscite en eux. Pour autant, les difficultés de connexion et d'accès, l'exclusion et le silence (de la majorité des femmes, des hommes, des antagonistes, des puissances publiques) ont été soulevées et regrettées. Dans notre région, égalité de genre et e-gouvernance sont néanmoins passés du stade de l'idéal à celui du possible.

«E-forum: 'ICTs for gender equality': lessons learned from an innovative experience»

(enda, Dakar, April 23, 2002) – The first virtual discussion forum on Women and the Internet in francophone Africa is closed. Beside the lessons learned from this initiative, francophone African women seem to have made a good start in participating in the globalisation process.

The <e-gen-af> electronic forum on “ICTS for gender equality: joint parenting in Africa” was launched in strategic partnership with UNFEM Dakar, and with the support of Oxfam America, as a component of the project “Information and Communication Technologies in support of the women’s programme for gender equality”, implemented by ENDA Third World (Dakar), with the support of International Development Research Centre (Acacia Initiative, Ottawa). Opened on the 28th of January, it closed on 23rd of April, 2002.

The aim of the forum was to highlight the overdue local implementation of the international recommendations for promoting gender equality, in particular about parenting rights; to exchange information on International Woman Day celebrations in francophone Africa; and to share experiences and strategies in using Internet-based technologies to promote gender equality in Africa. The full archives of the forum are accessible at:

<http://www.famafrique.org/parenteconjointe/forum/forum.html>

The list opened with 60 participants, and closed with a number of 150. They were based in Senegal (32), unidentified (23), Mali (16), Burkina-Faso (12), Benin (9), Cameroon (9), Niger (6), Guinea (5), Morocco (5), Togo (5), RD Congo (5), Canada (5), Ivory Coast (3), Mauritania (3), France (3), Gabon (2), Belgium (2), Algeria (1), Chad (1), Rwanda (1), Kenya (1), India (1), Germany (1), Italy (1), the Netherlands (1), United Kingdom (1), Switzerland (1). Men counted for about 10 (6%).

Overall, 46 members (30% of the total members) including 6 men, participated actively, from 19 countries: Algeria (1), Belgium (2), Benin (4), Burkina Faso (3), Cameroon (3), Canada (1), France (3), Guinea (1), India (1), Italy (1), Morocco (1), Mauritania (1), Niger (3), RD Congo (5), Rwanda (2), Senegal (11). An amount of 115 messages have been exchanged, that is about 10 messages per week.

The list members stressed that their main need was to exchange information and experiences on sub-regional strategies and improving the development actors' capacities in gender approach.

In their inaugural messages, the Joint Parenting Coordinator (enda) and the UNIFEM Regional Director (Dakar) recalled that the United Nations state-members have committed to have their national legislations reviewed in conformity with the recommendations of the Convention on Elimination of All Forms of Discrimination against Women (CEDAW) before 2005, in a context where communication technologies are an asset for women. Indicators demonstrate the fundamental role played by women in terms of family survival and maintenance, when family is the basis of society. It is therefore a paradox that most African women are legally denied the possibility to exercise their rights as parent, when African national constitutions grant an equal status to every citizen.

A case study from Benin introduced the issue of national application of international instruments for the promotion of gender equality, and contributions were presented from Mauritania, Cameroon, Guinea, Senegal and Algeria. Discussions showed that human women rights are governed by rather old texts based on diverse sources: religions, traditional rules (written or not), codes derived from Napoleon or colonial codes, partially modified. Nearly all the founding texts (national constitutions) are far more recent, and grant equal legal status to every citizen, without sex-discrimination. Some countries (such as Benin, Guinea) have tried to modify their law in terms of personal and family rights, without success until now, and in spite of the support granted to public services by women's organisations. Senegal, with the Family Code being only 30 years old, is an example of the difficulties encountered when attempting to adapt to the current evolution of national and international societies.

To discuss equality of parents' rights lead to discuss women status within the family and the society: a much needed debate in the current development process. That implies to inform and sensitize several actors in the society: women, men, traditional leaders, decision-makers. Even in countries where the preservation of cultural identities is given a strong value, this is not impossible, providing a full cooperation between public powers and civil society organisations, and especially women's organisations. Some participants advocate for a recovery – including through women's eyes – of the traditional and religious social basis.

But this strategy seems short or even impossible to others: they prefer advocate for secularizing and democratising the national entities.

Many hindrances delay this transformational process. Some are related to under-development, such as poverty, illiteracy, non-implementation of legal decisions, low action capacity of public services, spatial disparities. And some relate to the general marginalised situation of women, in terms of participation to the public and political life, public powers blindness about gender inequality, lack of peer dialogue between men and women.

This year, the International Woman Day was celebrated around the issue of "Gender and Poverty", which was introduced in this forum by a contribution from Burkina Faso. Poverty is an issue of lack of resource, of knowledge and of power, and must be analysed from the perspective of "structural inequalities", such as access to employment, health, training, information, appropriate technologies, decision spaces, etc. What are the chances of women in terms of peer exercise of authority, when they are in disadvantaged statutory position?

Information and communication issues are therefore central issues at stake, as well as the appropriation and the use of new technologies for that end. Their importance as a tool for change is now fully acknowledged in francophone Africa, including in this forum. For women – and especially women in rural areas - the most popular (such as community radios), the fastest and the cheapest (such as ICTs) means of expression are strategic issues, for all debates of universal importance, such as citizen rights and political options, including in their of global or regional dimension.

Promoting gender equality and promoting e-governance (governance through the use of ICTs) appear to be the two-faces of a single issue, in a context of democratisation and globalisation. This topic, presented through a contribution from Senegal, was discussed from other sub-regional perspectives. Without the willingness – from both parts - for a permanent dialogue, communication, information and process facilitation, between those who govern and those who are governed, governance has no sense. Information and communication are basic human rights, in order to protect one's needs, health, knowledge, and life. ICTs and the Internet are first-rate tools for governance and democracy.

Poverty and exclusion are striking more heavily on women; therefore they must be in position to use the ICTs to share their concerns and views. Some women's organisations in francophone Africa already use computers, in spite of numerous difficulties, to inform women on legal issues, promote their status, lobby against discrimination, act quickly and identify solutions through exchange of experiences and knowledge, solidarity and collective strategies.

There will be no governance without fair participation of men and women in the decision making processes, transparency in the decision making, and leader's accountability. Follow-up actions must be organised in terms of education, political and advocacy training, communication facilitation, legal information and mainstreaming of gender relationships.

The idea of opening a virtual information and documentation centre on women's rights in Africa (through a website) in close cooperation with the civil society organisations and the law authorities would be a start. But it would be much more useful to have it relying on national languages, decentralisation of information through partnerships with the Medias and community radios, and the setting of virtual directories and networks based on solidarity and training.

In any case, actions in terms of using virtual communication techniques for the promotion of gender equality and governance must not prevent from other concrete fields, such as extending the training period of girls, and delaying their entrance in the women's life cycle, as well as re-balancing the gender roles and tasks allocation in public and domestic life.

The issues discussed in this forum are not really new, indeed, but for the first time, they have been dealt with in this context and through these technical means. Participants told about the hopes this initiative has raised, and the new perspectives it arises, even if accessibility and connectivity difficulties, exclusions and silences (illiterates, men, antagonists, and public authorities) have been stressed and regretted. Gender equality and e-governance are not anymore a dream the sub-region.